

Argenteuil, le 03/09/2021

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement en classe de 3<sup>ème</sup>. Dans le cadre du parcours Avenir, il doit impérativement effectuer un stage en entreprise :

**du 14 au 18 février 2022.**

Ce stage constitue une opportunité pour l'élève de découvrir le monde de l'entreprise et d'affiner ses propres centres d'intérêt. Il est évident que cette démarche conduit l'élève à réfléchir sur son projet d'orientation, ses goûts, ses envies, ses motivations.

Ce stage donnera lieu à un **rapport écrit, à remettre pour le 09 mars 2022** et fera l'objet d'une note et d'une appréciation sur le bulletin du troisième trimestre.

Une convention de stage, en **trois exemplaires**, que vous trouverez en téléchargement sur le site de l'établissement, devra être remise, dument **complétée et signée**, au professeur principal de la classe de votre enfant, **au plus tard le 21 janvier 2022**.

Hervé FONTAINE  
Responsable niveau 3<sup>ème</sup>

Cécile MEUNIER  
Chef d'Etablissement